

Pôle Culture

### **COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES**

Compte-rendu de la réunion du lundi 17 août 2020 Hôtel de Ville – Grand Salon

### ORDRE DU JOUR

#### Pôle Culture

1. Mot d'accueil de Monsieur Patrick THIL, Président de la Commission des Affaires Culturelles.

### Pôle Culture

2. Présentation des membres de la commission et des services du Pôle Culture.

### Pôle Culture

3. Programme INTERREG VA Grande Région : projet Noé-Noah.

### Service Action culturelle

4. Point d'information sur les festivités réduites de la Mirabelle.

### Pôle Culture

Tour de table des services.

### Pôle Culture

6. Divers.

# <u>Étaient présent(e)s, sous la présidence de</u> : Monsieur Patrick THIL, Adjoint Délégué à la Culture et aux Cultes :

- Monsieur Bernard STAUDT, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Corinne FRIOT, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre titulaire
- Monsieur Ferit BURHAN, Adjoint de quartier, membre suppléant
- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Déléguée, membre suppléante
- Monsieur Eric FISZON, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Monsieur Jérémy ROQUES, Conseiller Municipal, membre suppléant
- Monsieur Éric LUCAS, Adjoint au Maire

- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint
- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur par intérim du pôle Culture
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du service Action culturelle
- Madame Barbara SCHNEIDER, Cheffe du service Patrimoine culturel
- Monsieur Thierry DEPREZ, Directeur des Archives
- Monsieur Cédric VOSGIEN, Responsable pôle du Développement des publics, Bibliothèques-Médiathèques

### Étaient excusé(e)s/absent(e)s:

### Excusé(e)s:

- Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Adjointe au Maire, membre titulaire
- Monsieur Laurent DAP, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Madame Danielle BORI, Conseillère Municipale, membre suppléante

### Absent(e)s:

- Monsieur Guy REISS, Adjoint de quartier, membre titulaire
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre suppléant

### Excusé(e)s:

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
- Monsieur Olivier LÉDERLÉ, Directeur Général Adjoint, Metz Métropole
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-Médiathèques
- Madame Elodie KOCKEISEN, Cheffe de projets culturels, service Action culturelle

Monsieur Patrick THIL ouvre la séance à 18h00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

<u>1<sup>er</sup> Point</u>: Pôle Culture - Mot d'accueil de Monsieur Patrick THIL, Président de la Commission des Affaires Culturelles.

## <u>2<sup>e</sup> Point</u>: Pôle Culture - Présentation des membres de la Commission et des services du Pôle Culture.

Après un tour de table, Monsieur Patrick THIL présente le fonctionnement de la Commission des Affaires Culturelles et son rôle. Il donne ensuite des éléments d'explication sur les différents services du Pôle Culture et des équipements culturels.

## <u>3º Point</u> : Pôle Culture – Programme INTERREG VA Grande Région : projet Noé-Noah (point à l'ordre du jour du Conseil Municipal).

Le projet de délibération est joint.

Monsieur Vincent DAPPOZZE présente ce rapport et précise qu'il s'agit d'un point formel. Il revient sur ce projet piloté par la Ville de Metz et son cofinancement. C'est un programme cogéré par plusieurs partenaires publics et organismes pour lesquels la Ville de Metz est porteur du projet. Il indique que le programme d'actions a été fortement freiné cette année, en raison de la crise sanitaire. De manière collective avec l'ensemble des 26 partenaires de la Grande Région, il est proposé de prolonger le projet de 4 mois, afin de reporter sur le deuxième semestre 2021 de nombreuses actions prévues en 2020 mais annulées pour cause de Covid. Après cette prolongation, le projet se terminera le 31 décembre 2021. Le budget global reste inchangé. Il ajoute que le budget de la Ville disponible sur l'exercice 2021 sera d'environ 600 à 700 000 euros, en fonction des événements qui pourront être réalisés fin 2020.

Monsieur Patrick THIL et Madame Corinne FRIOT tiennent à féliciter Monsieur Vincent DAPPOZZE qui pilote ce projet.

Ce dernier répond à la question de Monsieur Jérémy ROQUES au sujet de la possible prolongation après 2021, en précisant que cela sera difficile car la programmation INTERREG en cours se termine. Il s'agira plutôt de monter de nouveaux projets, en répondant à de nouveaux programmes, la nouvelle programmation INTERREG en cours de définition (lancement attendu en 2022 pour démarrage des projets en 2023) ou autres.

Pour répondre à Monsieur Jérémy ROQUES sur le pourcentage que représentent les financements européens sur le budget global du festival Constellations de Metz, Monsieur Vincent DAPPOZZE indique que cela correspond environ à 25 %.

Avis favorable de la Commission Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL

### <u>4<sup>e</sup> Point</u>: Service Action culturelle – Point d'information sur les festivités réduites de la Mirabelle.

Monsieur Patrick THIL présente ce point d'information qui n'appelle pas de remarque particulière.

Malgré la crise sanitaire, les 70<sup>èmes</sup> Fêtes de la Mirabelle sont maintenues dans une version revisitée, allégée et adaptée au contexte sanitaire, et resserrées sur 4 jours autour d'un Marché des Saveurs et des Arts, des arts décoratifs, des artisanats d'art et de la littérature auto-éditée, sur l'Esplanade, du 27 au 30 août.

Les restrictions sanitaires viennent modifier considérablement le déroulement des festivités connu jusqu'ici, puisque le corso de chars fleuris et l'élection de la Reine de la Mirabelle ne se tiendront pas cette année. Le feu d'artifice a été supprimé depuis l'édition 2019.

La Ville de Metz concentrera ses efforts sur la promotion de ce marché thématisé autour des produits du terroir, de la mirabelle, des producteurs, artisans et artistes locaux. Une centaine d'exposants sont attendus, avec pour la première fois des artistes plasticiens et des auteurs locaux.

### 5<sup>e</sup> Point : Pôle Culture – Tour de table des services et divers.

Monsieur Patrick THIL passe la parole aux représentants des différents services pour un point d'actualité.

Bibliothèques-Médiathèques de Metz:

Monsieur Cédric VOSGIEN indique que les Bibliothèques-Médiathèques de Metz participeront aux Journées européennes du patrimoine. Le plan de reprise d'activité évoluera en septembre avec un retour, si possible, à des horaires d'ouverture courants et un programme des actions culturelles d'octobre à décembre 2020 sortira prochainement.

### Service Patrimoine culturel:

Madame Barbara SCHNEIDER fait un point sur les travaux, avec la reprise de la réparation des infiltrations à l'église Saint-Fiacre et la poursuite de la restauration du cloître des Récollets. En termes d'animation, le service participera aux célébrations des 800 ans de la cathédrale de Metz avec l'exposition de l'artiste Elsa Tomkowiak à la basilique Saint-Vincent et au parcours vitrail produit dans le cadre du festival Constellations de Metz. Il organisera les

Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre, qui auront pour thème cette année : "patrimoine et éducation : apprendre pour la vie".

Monsieur Patrick THIL souligne l'actualité de ce thème à Metz où l'éducation artistique et culturelle est un axe fort de la politique culturelle.

Service Action culturelle:

Madame Gwenaëlle PROTARD indique que le programme exceptionnel des "Rendez-vous culturels de l'été" dans les jardins, conçu en urgence au mois de juin, a permis de proposer aux habitants environ 150 animations allégées, gratuites, et adaptées au contexte sanitaire, tout au long de l'été. Le public a répondu présent et a bien intégré le principe de la réservation préalable en ligne.

Dans le contexte de la crise du Covid, 18 résidences artistiques ont également été mises en place, à titre exceptionnel, tout au long de l'été, dans les 5 quartiers prioritaires de la politique de la ville afin d'enrichir l'offre mise en place par 10 partenaires sociaux en termes d'animations à destination des enfants et des jeunes. La Ville de Metz a ainsi pu soutenir les artistes messins, en leur donnant l'opportunité d'animer des ateliers d'éducation artistique et cultuelle. La Cité musicale-Metz, à travers 2 résidences, et le Centre Pompidou-Metz, qui a accueilli une restitution de projet, ont également été parties prenantes de ce dispositif.

Archives municipales:

Monsieur Thierry DEPREZ présente deux projets d'expositions prévus pour octobre/novembre : une exposition autour du Général de Gaulle et celle intitulée "Voyages et Migrations", dans le cadre des Journées européennes de la Culture Juive.

### 6e Point: Pôle Culture - Divers.

Pas de point Divers.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h30.

Le Président de la Commission :

Patrick THIL

### CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

### PROJET DE DELIBERATION

### Séance du 27 août 2020

### **DCM** N°..-..-

Objet: Programme Interreg V A- Grande Région: projet "NOE-NOAH".

Rapporteur:.....

La Ville de Metz, berceau de l'écologie urbaine, est Bénéficiaire Chef de file du projet transfrontalier intitulé "NOE-NOAH – un réseau partagé de reconnexions écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région".

Ce projet, dont la demande de concours FEDER avait été déposée le 30 mai 2017, avait été officiellement approuvé lors du Comité de Sélection des Autorités INTERREG VA Grande Région (2014-2020) réuni le 13 septembre 2018. Il s'inscrit dans l'objectif spécifique 7 ("Améliorer l'offre transfrontalière de services et d'équipement socialement inclusifs") de l'axe prioritaire 3 "Amélioration des conditions de vie" du programme Interreg V "Grande Région".

Le projet NOE-NOAH regroupe 26 partenaires de la Grande Région :

- Partenaires opérateurs (avec budget):
- Le Centre Pompidou Metz (F) / Bliiida (F) / Metz Métropole (F) / Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (F) / L'Institut Européen d'Ecologie (F) / Le Saarlandmuseum (D) / La Hochschule Musik Saar (D) / La Biosphärenservat PfälzerwaldNordvogesen (D) / Le Parc Naturel des Hautes Fagnes Eifel (B) / Natagora Asbl (B) / La Province de Liège (B) / Le Domaine de Palogne (B) / L'Université de Liège (B) / La Ville de Verviers (B) / La Ville de Differdange (L).
  - Partenaires méthodologiques (sans budget):

Le Syndicat Mixte du Musée de la Mine (F) / L'université de Lorraine (F) / Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (F) / Le RLP-Naturpark Nordeifel e.V. (D) / Le NRWNaturpark Nordeifel e.V. (D) / L'université de Trèves (D) / Le Service Public de Wallonie (B) / L'Université du Luxembourg (L) / La Ville de Luxembourg (L) / Intradel (B).

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019, le projet, d'une durée initiale de 3 ans (1<sup>er</sup> mars 2017-28 février 2020), avait fait l'objet d'une première modification majeure portant sa date de fin au 31 août 2021.

En raison de la crise sanitaire traversée depuis mars 2020 et en concertation avec les autorités INTERREG et les partenaires du projet, la Ville de Metz, Bénéficiaire chef de file du projet, souhaite soumettre une seconde demande de modification majeure relative à la prolongation du projet de 4 mois supplémentaires avec une nouvelle date de fin de projet portée au 31 décembre 2021. Cette prolongation permettra aux partenaires du projet de reporter en 2021 de nombreuses actions prévues en 2020 mais annulées pour cause de Covid 19.

La demande de prolongation sera déposée officiellement le 15 septembre 2020 auprès des autorités INTERREG.

Le budget global du projet reste inchangé : 4 525 003,17 € avec une subvention FEDER d'un montant maximum de 2 559 502,42 €. Le budget de la Ville de Metz reste également inchangé à 1 385 000 € avec un taux d'intervention du FEDER de 60%, soit 831 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération N° N° 17-04-27-14 du 27 avril 2017 concernant la participation et l'engagement de la Ville de Metz en tant que premier bénéficiaire et chef de file du projet "NOE-NOAH et le dépôt de la demande de concours FEDER auprès du programme INTERREG V A Grande Région (2014-2020),

VU la délibération N° 17-09-28-17 du 28 septembre 2017 concernant la participation et l'engagement de la Ville de Metz en tant que premier bénéficiaire et chef de file du projet "NOE-NOAH, pour une dépense globale prévisionnelle sur fonds propres de 1 385 000 € sur une durée de trois ans (de mars 2017 à février 2020) et la sollicitation d'une subvention au titre des crédits FEDER (programme INTERREG V A Grande Région) à hauteur de 831 000 €,

VU l'approbation officielle du projet, transmise par courrier le 19 septembre 2018, par le Comité de Sélection des Autorités INTERREG VA Grande Région (2014-2020), réunies le 13 septembre 2018,

VU la délibération N° 19-03-28-6 du 28 mars 2019 concernant la première demande de modification majeure du projet (prolongation de 16 mois) et la signature de la convention FEDER et de la convention de partenariat,

**CONSIDERANT** le retard pris par le programme d'actions NOE-NOAH en raison de la crise sanitaire et la nécessité de prolonger le projet jusqu'au 31 décembre 2021,

ADDÈC	TOTAL	AXZOTTO	már	mémé
ADDEC	, N	A 3// 3110	INDI	IDEBE

**DÉCIDE:** 

- D'AUTORISER Monsieur le Maire, en tant que premier bénéficiaire et chef de file du projet transfrontalier "NOE-NOAH", à déposer une demande de modification majeure auprès des autorités INTERREG le 15 septembre 2020 portant sur la prolongation du projet d'une durée de 4 mois et incluant les modifications mineures demandées par les partenaires,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces et documents notamment contractuels permettant la mise en œuvre et la réalisation du projet.

Vu et présenté pour enrôlement, Signé :

Patrick THIL Adjoint Délégué à la Culture